



PRESENTATION DES VŒUX 2018 par Dominique PETIT, Présidente du CDOS 95 Jeudi 11 janvier 2018 à EAUBONNE

Les membres du comité directeur du CDOS 95 et moi-même sommes très heureux de vous accueillir ce soir à l'occasion des vœux de notre association.

A titre personnel, je voudrais adresser des souhaits de santé et de réussite personnelle à chacun d'entre vous, à vos familles et à vos proches. Que cette année 2018 vous apporte beaucoup de bonheur.

Au nom du mouvement sportif, des vœux pour que les différentes instances que vous représentez et pour lesquelles vous êtes toutes et tous pleinement investis soient en capacité de développer de beaux projets au profit de tous.

J'aimerais profiter de ce moment de convivialité pour rappeler le rôle qui va être celui du mouvement sportif suite à l'obtention des JO de Paris 2024.

Dès le résultat de Lima en septembre 2017, le Président de la République et le Premier Ministre se sont fortement engagés pour entamer une réforme du Sport en profondeur.

Cette réforme doit aboutir à :

- un nouveau modèle de gouvernance où le rôle de l'Etat sera moins tutélaire,
- une autonomie du mouvement du sportif,
- un renforcement de l'engagement des collectivités.

Pour mener cette réforme, un groupe de pilotage comprenant :

- 4 représentants du mouvement sportif,
- 4 représentants des collectivités,
- 4 représentants du secteur économique et financier

va être mis en place et devra faire des propositions pour juin 2018 ; celles-ci permettant d'élaborer un projet de loi sport et société.

Le mouvement sportif départemental doit se préparer à cette réforme qui va concerner tout le monde : le sport de haut niveau bien sûr mais le développement du sport à tous les échelons.

La Ministre des Sports a d'ores et déjà fixé des objectifs :

- 24 médailles d'or en 2024, pour mémoire nous en avons eu 10 en 2016
- 24 millions de licenciés en 2024, nous en avons actuellement entre 17 et 18

Sans oublier le sport paralympique.

Pour avancer dans cette direction, le premier échelon est la cellule de base, le club qui va devoir s'ouvrir, se professionnaliser, mutualiser.

Le deuxième échelon : l'Etat. Ses services vont devoir passer de la tutelle au partenariat et revoir leurs compétences.

Le troisième échelon : les collectivités qui vont devoir se positionner différemment.

Nous devrions assister par cette réforme à une transformation radicale de l'image de la pratique sportive qui se doit d'être très élargie, et non pas exclusivement compétitive.

Bien entendu, le monde sportif ne doit pas perdre son âme (les objectifs fixés par la Ministre) :

- on parlera toujours de licences
 - on parlera toujours de compétition
- mais des sujets déjà en cours de réflexion et de développement
- le Sport et le Handicap
 - le Sport Santé
 - le Sport Scolaire
 - le Sport et l'Entreprise
- devraient prendre une place plus importante dans la réflexion.

A ce propos, j'aimerais faire un rappel des projets que le CDOS et ses partenaires ont déjà lancés pour cette année 2018 :

La problématique du Handicap avec 2 actions « phare » :

- La production d'un livre blanc sur l'état des lieux du sport et du handicap dans le département soutenu financièrement par la DDCS via le CNDS et par la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Conseil Départemental.

Vos comités et vos clubs vont être très bientôt sollicités, pour participer à l'enquête.

- Les Olympiades des Etablissements spécialisés en partenariat avec nos deux comités Handisport et Sport Adapté, la mission Sport du Conseil Départemental, le CDFAS et ENEDIS avec un aboutissement les 22 et 23 juin prochains.

La Santé par le Sport : le colloque que nous avons réalisé en décembre 2017 a ouvert des perspectives de développement de cette thématique :

- Mise en place de formation d'éducateurs spécialisés, la première se tiendra dès le 20 janvier
- Animation de la plateforme Internet « Sport Santé » qui permet aux médecins d'orienter les patients vers des structures en capacité de les accueillir.
- Création d'un label « Sport Santé » pour les clubs, voire pour les municipalités qui sont en demande.

Je profite de cette intervention pour souligner que sur ce sujet de la Santé, notre partenariat avec le CROSIF et la DDCS est très fort et c'est avec plaisir que nous avons appris qu'un médecin, Monsieur Malik BENAMAR, vient d'être affecté à la DDCS ; nous lui souhaitons la bienvenue.

Le Sport à l'école : la deuxième édition des Olympiades des collèges est lancée, 9 établissements travaillent depuis le mois de novembre sur l'Olympisme et le Sport, et pour coller à l'actualité des JO d'Hiver, les élèves seront initiés dès ce mois-ci aux Sports de glace avec le soutien du comité départemental, des clubs et des patinoires.

La journée Olympique se déroulera le 5 juin à l'Aren'Ice de Cergy Pontoise.

D'autre part avec l'USEP, nous allons mettre en œuvre les journées Olympiques départementales. Je ne vais pas allonger la liste mais sachez que le CDOS, avec ses partenaires institutionnels et ses membres a enclenché une dynamique qui devrait permettre à chacune de vos structures, si elle le souhaite, de trouver des opportunités de développement dans ces différents secteurs. Et nous sommes à l'écoute de vos demandes et propositions pour vous aider, faire connaître vos initiatives et ce au bénéfice de tous.

Ainsi, les 3 piliers de la candidature de Paris 2024 :

- Faire du sport une activité quotidienne
 - Faire du sport une pratique inclusive
 - Faire du sport un modèle de développement durable
- vont prendre tout leur sens dans notre département.

Comme nous l'avons évoqué à plusieurs reprises, le Val d'Oise n'accueillera pas de compétition mais pourrait servir de base arrière pour la préparation des athlètes.

Ce sera le COJO qui labellisera les sites qui pourront accueillir des sportifs de haut niveau.

Un cahier des charges sera établi d'ici la fin du premier semestre 2018 et un label sera attribué à la fin du deuxième semestre 2018 ; le maître mot est l'originalité.

Nous devons nous y préparer non pas, me semble-t-il, par une surenchère d'offres mais plutôt en mutualisant les compétences et les ressources de chacune des composantes du département.

Montrons dès aujourd'hui que nous sommes en capacité de ne faire qu'un et de proposer un projet globalisant.

Le Conseil Départemental s'est adressé aux maires du Val d'Oise pour recenser les équipements opérationnels, un courrier émanant du CDOS a été adressé à chacun des Présidents des comités départementaux pour évaluer les ressources propres à chaque discipline.

Ces deux démarches complémentaires devraient permettre de faire un état du potentiel valdoisien sur lequel nous pourrions nous appuyer pour permettre d'adresser un dossier répondant au cahier des charges du COJO, en temps voulu.

J'ai eu l'occasion d'évoquer ce sujet avec Monsieur Hugues PORTELLI, Président de l'Union des Maires du Val d'Oise et je dois rencontrer à la fin du mois Madame Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil Départemental, avec qui je l'aborderai.

Enfin, avant de vous inviter à choisir les reines et les rois de la soirée, je voudrais offrir en votre nom à Marie-Evelyne CHRISTIN, Présidente du CDFAS, ce drapeau qui symbolise l'Olympisme afin qu'il flotte au mât de cette magnifique installation sportive, fierté de notre département et d'où sortiront je l'espère de nombreux Olympiens 2024.

Le jeudi 11 janvier 2018

La Présidente

Dominique PETIT